

**02  
MARS  
2025**



# CHAMPIONNAT DE FRANCE FSGT D'ATHLÉTISME EN SALLE

@FSGTofficial



WWW.FSGT.ORG - WWW.SPORTETPLEINAIR.FR

Stade couvert d'athlétisme Jesse Owens  
Chaussée de Riterhude - 27100 Val de Reuil



1934 - 2024

# CHAMPIONNAT DE FRANCE FSGT D'ATHLETISME EN SALLE 2025

C'est avec une grande satisfaction que la Commission Fédérale des Activités Athlétiques organise, une nouvelle fois, ces championnats dans les installations du stade couvert d'athlétisme de VAL DE REUIL (27) louées, en la circonstance, par notre Fédération.

**Le stade se situe exactement : Chaussée de Ritterhude - 27100 VAL DE REUIL (voir plan dans ce dossier).**

Il est doté d'une piste de vitesse et de haies de 60 mètres (6 couloirs), d'un anneau de 200 mètres (6 couloirs). Première française, c'est le seul stade couvert équipé d'une piste droite d'accélération longue de 150 mètres.

**Nous disposerons de la salle d'échauffement devant laquelle sera disposée la chambre d'appel par laquelle le passage sera obligatoire pour les coureurs et marcheurs pour confirmation de leur inscription ; les participants aux concours se rendront directement sur le lieu du concours, 15 minutes avant l'horaire prévu.**

**ATTENTION, à leur arrivée les minimes doivent se rendre à la chambre d'appel pour leurs concours de poids et/ou de longueur afin de savoir dans quel concours ils sont inscrits. C'est au même endroit que se présenteront les officiels pour la constitution du jury et la prise des feuilles de concours.**

**Aucun nouvel engagement ne sera accepté sur place.**

**Bien entendu, nous vous appelons tous à respecter les lieux :**

- *Ne pas manger dans les gradins,*
- *Ne pas monter dans les tribunes avec vos chaussures à pointes,*
- *Jetez toutes vos ordures dans les poubelles que vous trouverez en nombre suffisant,*
- *Pas de marquages divers à la craie --> apportez du ruban adhésif.*

**- TAILLE MAXIMALE DES POINTES : 6MM – UN CONTROLE DES POINTES SERA EFFECTUE A  
L'ENTREE DU STADE**

**Avec vous, pour vous, avec l'aide de tous...  
...BONS CHAMPIONNATS à TOUS !**

**La Commission Fédérale  
des Activités Athlétiques.**

# Engagement des athlètes et réglementation fédérale :

Nous vous rappelons que les Engagements doivent être réalisés en respectant la réglementation fédérale de la saison 2024/2025 et partiellement rappelée ci-après.

## Règles Administratives et Financières

- L'affiliation du club à la FSGT pour la saison en cours doit être enregistrée au siège du comité d'appartenance et validée par la fédération.
- Chaque participant-e doit être en possession de la licence omnisports FSGT de la saison sportive ou de l'année civile en cours, validée et revêtue d'une photo d'identité récente. À tout moment d'une compétition, les officiels et/ou membres de la CFAA peuvent demander la présentation de la licence.
- Le club doit avoir fait la demande de qualification de ses athlètes en respectant les normes et modalités précisées ci-après et/ou rappelées dans les plaquettes d'information.
- Le club doit être en règle de tous les aspects financiers vis-à-vis de la CFAA. Les athlètes dont les clubs ont des dettes ne pourront pas prendre part aux compétitions.
- Les frais d'engagements (y compris pour les repêchages) doivent être réglés avant le championnat (sans remboursement en cas de non-participation et sous forme d'avoir pour les repêchages refusés).
- Les athlètes sélectionné-es doivent obligatoirement concourir (participation et protocole) aux compétitions avec le maillot ou survêtement du club pour lequel ils/elles sont engagé-es.

## Critères et demandes de qualification

**La participation régulière aux compétitions de la FSGT est le critère premier et essentiel pour être sélectionné-e aux différentes compétitions de niveau national** : l'objectif des Championnats de France FSGT est d'organiser des épreuves de masse, accueillant le plus grand nombre possible de pratiquant-es réguliers appréciant les activités proposées par la FSGT qu'elles soient locales, départementales, régionales, nationales, internationales.

Seules les conditions techniques d'organisation (capacité d'accueil, horaires, installations...) peuvent limiter la participation de tous ceux qui auront satisfait aux critères retenus.

Les critères de qualification tiennent également compte de la région d'implantation des clubs :

- Dans les régions où les activités athlétiques FSGT sont implantées et permettent l'élaboration d'un calendrier départemental et/ou régional, les critères ci-dessous doivent être respectés.

<b>SALLE</b> <b>Minimes à Vétérans</b>	Championnat régional FSGT : les athlètes sont directement qualifié-es (*). Une demande de repêchage est possible avec la participation à 2 autres compétitions FSGT du <b>calendrier de la saison de salle en cours</b> .
---	--

**(\*) Pour ces épreuves fédérales, l'athlète, quelle que soit sa catégorie, doit OBLIGATOIREMENT avoir participé à l'épreuve demandée en compétition FSGT dans la saison concernée (salle ou piste).**

- Dans les régions où les activités athlétiques FSGT sont peu développées et ne permettent pas l'organisation d'épreuves officielles, des dérogations sont acceptées par la CFAA et les athlètes concerné-es doivent être obligatoirement licencié-e à la FSGT depuis 2 mois minimum.

Un athlète se présentant le jour de la compétition sans avoir été préalablement engagé par son club en respectant la procédure ne pourra pas participer même hors classement.

## Les demandes de qualification et d'engagement

### Formalités d'engagement

Aucune demande émanant des clubs sans respecter la réglementation ci-dessous ne sera retenue.

1. Les clubs inscrivent les athlètes et les relais, avec des performances, avant la date limite.
2. Les clubs indiquent également les demandes de repêchage.
3. Les comités, régions (via les commissions d'athlétisme si elles existent) valident les demandes d'inscription et de repêchage des clubs (au maximum à la date limite) envoyées par la CFAA.
4. La CFAA publie la liste des athlètes engagés le plus tôt possible avant le championnat (contenant les validations des athlètes repêchés).

**Aucun engagement ne sera accepté sur place. Les responsables de club doivent donc être extrêmement vigilant lors de l'inscription.**

Les inscriptions doivent **obligatoirement être effectuées via le fichier Excel** prévu à cet effet. Le fichier doit être envoyé à l'adresse suivante : [inscriptions.cfaafsgt@gmail.com](mailto:inscriptions.cfaafsgt@gmail.com). **Aucun autre mode d'inscription ne sera autorisé.**

**Attention, la date limite d'inscription a été fixée au 21/02/2025.**

**Une fois cette date passée, aucun ajout, ni aucune modification ne sera plus possible.**

Pour toutes les épreuves fédérales, le règlement des engagements se fait :

- **Par chèque** : à adresser par courrier postal en amont du championnat à : FSGT - CFAA - 14 rue Scandicci - 93508 PANTIN CEDEX. Le chèque doit être établi chèque à l'ordre de la FSGT. Il faut impérativement mettre au dos **le nom du club ainsi que le nom et la date du championnat.**
- **Par virement bancaire (RIB ci-dessous)**. Indiquer impérativement dans l'objet du virement : **le nom du club, le titre et la date du championnat.**

**Suite à l'envoi des inscriptions, merci de bien vouloir adresser un mail à [athletisme@fsgt.org](mailto:athletisme@fsgt.org) afin de préciser votre modalité de paiement ainsi que sa date.**

Crédit Mutuel				Crédit Mutuel			
CCM MULHOUSE PORTE OUEST Tél 08-20-89-46-30 12 RUE DE BRUNSTATT BP 2157 68060 MULHOUSE CEDEX				Relevé d'identité bancaire-IBAN Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements, etc...) This statement is intended to be delivered, to those of your creditors or debtors who have transactions posted to account (credit, transfers, payments, etc...)			
Identifiant national de compte bancaire - RIB				Domiciliation			
Code Banque	Code Guichet	Numéro de Compte	Clé RIB	CCM MULHOUSE PORTE OUEST			
10278	03003	00020092445	45				
Identifiant international de compte bancaire				BIC (Bank Identification Code)			
IBAN (International Bank Account number)				CMCIFR2A			
FR76	1027	8030	0300	0200	9244 545		
TITULAIRE DU COMPTE ACCOUNT OWNER			FEDERATION SPORTIVE ET GYMNIQUE DU TRAVAIL 14 RUE SCANDICCI 93508 PANTIN CEDEX				

## Droits d'engagement dans les épreuves nationales de la F.S.G.T.

Les droits d'engagement aux différentes épreuves fédérales reviennent en totalité à la Commission Fédérale des ACTIVITÉS ATHLÉTIQUES et sont essentiellement utilisés pour couvrir une partie du budget "organisation" des épreuves (communication, location partielle ou totale de certaines installations, frais technique, récompenses, repas des officiels...)

<b>SALLE MINIMES à VÉTÉRANS</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>→ <b>4,00 € par épreuve pour les Seniors – Vétérans</b></li><li>→ <b>3,00 € par épreuve pour les Minimes - Cadets – Juniors</b></li><li>→ <b>4,00 € par relais</b></li></ul>
-------------------------------------	--

## Protocole de Remise des Récompenses

Lors de chaque compétition nationale, le protocole est placé **sous la responsabilité** des membres de la Commission Fédérale des Activités Athlétiques. Il fait partie de la compétition et il est impératif de le respecter :

- **Les médailles et maillots** sont remis au podium le plus tôt possible après les épreuves individuelles (concours et certaines courses et marches) et dès que les classements par équipes sont établis.
- Il est obligatoire que **le maillot du club de chaque athlète médaillé-e** soit visible sur le podium (ou toute autre tenue officielle du club d'appartenance).

**Les officiel-les sont chargés de veiller à ces dispositions en accompagnant les trois premier-ères de chaque catégorie au podium après vérification du classement par les juges-arbitres. Il est de la responsabilité des dirigeant-es des clubs d'informer les athlètes de ces dispositions.**

## CLASSEMENTS INDIVIDUELS

- Médaille à chacun-e des trois premier-ères de chaque catégorie d'âge.
  - Titre et maillot de champion-ne de France FSGT à l'athlète classé-e premier-ère de chaque catégorie.
- Les athlètes SENIORS 1 et 2 participent dans une seule catégorie "SENIORS" avec le classement et les critères des courses et concours des seniors 1.
- Les athlètes VÉTÉRANS toutes catégories participent dans une seule catégorie "VÉTÉRANS" avec le classement et les critères des courses/concours des vétérans 1.

## CLASSEMENTS PAR ÉQUIPES (relais)

- Médaille OR – ARGENT – BRONZE à chacun-e des 6 athlètes (TC hors minimes - 3 hommes et 3 femmes) ou 4 pour les minimes (2 garçons et 2 filles) des trois premières équipes.
- Titre et maillot de champion-ne de France F.S.G.T. à chacun-e des 6 athlètes de la première équipe toutes catégories et des 4 athlètes minimes.

### Précisions :

- Relais : pas d'équipe 2 dans la finale A si l'équipe 1 du club est déjà qualifiée dans cette finale.
- Seules les courses de 60 m plat donnent lieu à des séries et finales.
- Dans les autres courses, les meilleurs temps d'engagement seront regroupés dans des finales A, B, C, etc., mais les titres et podiums seront établis toutes finales confondues.
- Pour les courses, confirmation des inscriptions à la chambre d'appel au minimum 30 minutes avant l'épreuve.
- Pour les concours, confirmation des inscriptions auprès des officiels au démarrage de l'échauffement de l'épreuve.
- Pour les départs des courses de vitesse, un 2ème faux départ du même athlète entraîne son élimination.



### **ATTENTION,**

**Dans un souci d'amélioration des épreuves fédérales, et pour que les épreuves se déroulent à l'heure prévue, la CFAA a décidé :**

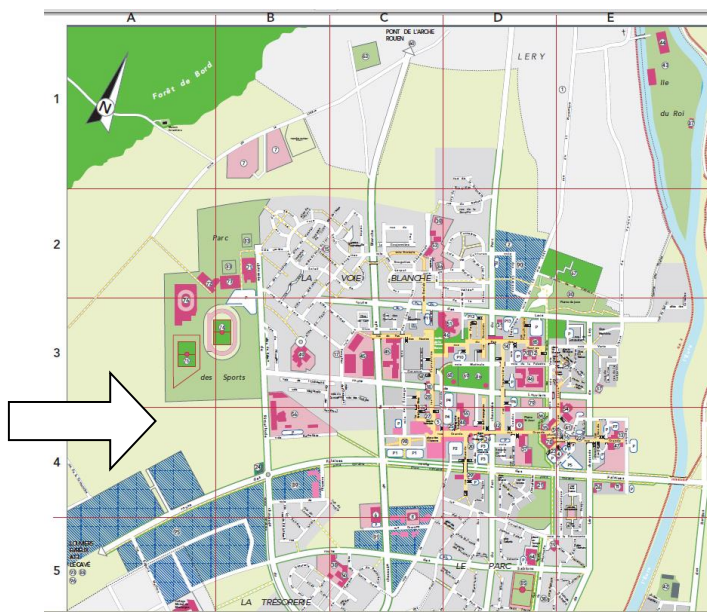
- **de limiter le nombre d'épreuves par personne à 3 + 1 relais.**
- **que le nombre d'essais est limité à 4 par athlète (pour toutes les catégories) sauf pour la hauteur et la perche.**
- **par ailleurs, les minimales étant nombreux sur cette compétition, les concours de la longueur et du poids ont été divisés en deux.**

**Il est donc important pour que les concours soient de niveau homogène que les responsables de club fassent figurer les performances de leurs athlètes lors de l'engagement. Les concours étant préparés à l'avance, il ne sera pas possible de changer la composition de ceux-ci le jour de la compétition.**

# VAL DE REUIL

## Adresse :

Chaussée de Ritterhude –  
27100 VAL DE REUIL  
(sur le plan localisé en A2 / A3)



## Avec la SNCF

=> Au départ de la Gare Saint Lazare – gare de Val de Reuil - compter 1h00 à 1h15 de transport.

## Par la route

=> Du Nord : environ 290 km

A 25 - Direction Paris - Bruxelles - Valenciennes □ E44 / A29 direction Reims - Rouen - St Quentin - Amiens □ A28 E402 direction Vernon / Cergy Pontoise / Dieppe □ N15 / A13 Direction Evreux – Sortir à Val de Reuil par la D77.

=> Au départ de Paris = environ 115 km

Prendre la A 14 (Autoroute de Normandie) à partir de la Défense direction Rouen □ Sortie 19 continuer sur la N154 direction Val de reuil puis la N 154.

=> En provenance du Sud = Environ 580 km au départ de Lyon - Environ 890 km au départ de Marseille

Prendre A6 en direction de Paris □ A6B en direction de Lille □ A86 / N12 Direction Rouen □ Sortie 19 jusqu'à Val de Reuil.

## Liste des hôtels se trouvant à proximité

- **Hotel Mercure Rouen Val de Reuil** : 7 Voie des Clouets - 27100 Val De Reuil - Tel : 02 32 59 09 09 - Site : <https://all.accor.com/hotel/1251/index.fr.shtml>
- **Hôtel Formule 1 Rouen Louviers le Vaudreuil** : 123 Rue B. Chédeville - 27100 Le Vaudreuil - Tel : 08 91 70 52 78 – Site : <https://all.accor.com/hotel/2356/index.fr.shtml>
- **Hôtel Ibis Styles Rouen Val de Reuil** : Ruelle du coin des saules, 27100 Val de Reuil Site : <https://all.accor.com/hotel/A3N2/index.fr.shtml>
- **Fasthotel Rouen Sud - Val de Reuil** : 3 Voie des Clouets - 27100 Val-de-Reuil - Tel : 02 32 61 06 06 - Site : <https://www.fasthotel.com/haute-normandie/hotels-rouen-pas-cher>
- **Britt Hotel Rouen Sud Val de Reuil** : Voie des Clouets - 27100 VAL DE REUIL - Tél : 02 32 59 51 27 – Site : <https://hotel-rouen-val-de-reuil.brithotel.fr/>



# LUTTE ANTIDOPAGE : CONTROLE



Nous demandons à chaque club de répercuter les informations suivantes à leurs athlètes car chaque sportif·ve est susceptible d'être convoqué·e pour un contrôle anti-dopage.

- **Quand ?** en compétition, à l'entraînement, à domicile, en France comme à l'étranger.
- **Comment ?** L'athlète est informé·e du contrôle juste à la fin de son épreuve, directement par un·e délégué·e fédéral (personne habilitée par les instances fédérales). L'athlète signe une convocation et dès lors, une personne va alors le/la suivre partout jusqu'à ce qu'il/elle se présente au médecin contrôleur.
- **Où ?** L'athlète a environ une heure maximum pour se rendre sur le lieu indiqué dans sa convocation. Il est nécessaire d'avoir une pièce d'identité, la licence FSGT, son sac avec des vêtements et les éventuelles ordonnances. Une personne de son choix peut l'accompagner.
- **TOUS CAS DE REFUS OU DE NON-PRÉSENTATION AU CONTRÔLE EST SANCTIONNÉ COMME UN CONTRÔLE POSITIF.**

## Comment sont désignés les sportif·ves ?

Selon l'ordre de mission, le/la sportif·ve contrôlé·e est choisi par tirage au sort, en fonction des résultats d'une compétition ou sur libre choix du préleveur. Il reçoit personnellement une notification individuelle remis par un·e accompagnateur·rice à contresigner et doit se présenter à la salle de contrôle (muni d'une pièce d'identité et de la licence, seul·e ou accompagné·e d'un membre de son entourage).

## Rôle du délégué·e Fédéral

C'est lui/elle qui sera contacté par le/la médecin et mettra en place ce contrôle en collaboration avec le/la préleveur·se. Il/elle doit veiller au bon déroulement avant, pendant et après le contrôle en favorisant le travail du préleveur·se si celui/celle-ci le lui demande. Il/elle s'assure de la conformité du local et du fléchage du lieu. Il/elle est présent·e lors de la désignation des sportif·ves à contrôler.

En cas d'absence de pièces d'identité, il/elle se porte garant de l'exactitude des renseignements fournis par le/la sportif·ve. Il/elle vérifie avec le/la médecin l'absence d'anomalie sur le procès-verbal et l'exactitude des numéros de code figurant sur la feuille annexe destinée au laboratoire. Sa participation active au contrôle antidopage est un facteur qui doit permettre d'éviter d'éventuels vices de procédure.

Il/elle ne peut assister ni à l'entretien, ni à l'examen médical, ni au prélèvement. Il/elle signe le procès-verbal de contrôle.

## Ce qu'il faut savoir

Le/la sportif·ve peut se faire accompagner par la personne de son choix, quelle qu'elle soit. Celle-ci peut assister à toutes les étapes du contrôle sauf l'entretien, l'examen médical et le prélèvement. Les mineurs peuvent être accompagnés d'un parent. Avant le prélèvement, les médicaments ou produits pris par le/la sportif·ve récemment peuvent être consignés dans le procès-verbal de prélèvement.



## Le local

Il doit comprendre : une salle d'attente, une salle pour le secrétariat, un toilette W.C. et lavabo.

## L'aménagement du local

1. La salle d'attente doit être suffisamment spacieuse pour recevoir 10 personnes. Elle doit être : munies de sièges, de boissons (eaux en bouteilles, jus de fruits.) en quantité suffisante (les bouteilles devront être fermées d'origine afin qu'un utilisateur ne puisse porter de soupçons sur la qualité du breuvage et devront être en verre pour éviter toutes contestations voire intrusion par seringue d'un corps étranger).
2. La salle de secrétariat et de contrôle doit être suffisamment spacieuse pour pouvoir y installer une table pour recevoir les flacons et récipients à choisir par les coureurs, ainsi qu'une table pour servir de table de secrétariat et doit être équipée de 4 chaises (médecin, sportif et accompagnateur pour les mineurs), 1 poubelle, du papier toilette...

# HORAIRES DES CHAMPIONNATS DE FRANCE FSGT EN SALLE

## DIMANCHE 2 MARS 2025 - VAL DE REUIL (27100)

HORAIRES	COURSES ANNEAU	HORAIRES	COURSES LIGNE DROITE	HORAIRES	HAUTEUR	HORAIRES	SAUTOIR 1	HORAIRES	SAUTOIR 2	HORAIRES	PERCHE	HORAIRES	POIDS
9h00	1 KM MAR	MIF / MIM				9h00	TRIPLE SAUT CAM/JUM/SEM/VE M	9h00	TRIPLE SAUT CAF/JUF / SEF/VEF			9 h 00	VEM
			9h15	60M Haies CAM/JUM/SEM/ VEM									
				60M Haies CAF/JUF/SEF/VEF									
9h30	3 KM MAR	TC sauf MI	9h30	60M séries MIF						9h30	TC M		
			10h00	60M séries CAF	10h00	JUM/SEM/VEM						10h00	SEF/JUF
			10h15	60M séries JUF									
			10h30	60M séries SEF / VEF			10h30	TRIPLE SAUT MIM concours	10h30	TRIPLE SAUT MIF concours			
			10h45	60M séries CAM									
					11h00	MIF/CAF/VEF						11h00	CAM
			11h05	60M séries JUM									
			11h25	60M séries SEM									
							11h30	LONGUEUR MIM concours 1	11h30	LONGUEUR MIM concours 2			

		11h45	60M séries	VEM															
		11h55	60M séries	MIM															
																	12h00	JUM/SEM	
		12h10	60M finales	MIF															
		12h15	60M finales	CAF															
		12h20	60M finales	JUF															
		12h25	60M finales	SEF															
		12h30	60M finales	VEF	12h30	MIM/CAM	12h30	LONGUEUR MIF concours 1	12h30	LONGUEUR MIF concours 2									
		12h35	60M finales	MIM															
		12h40	60M finales	CAM															
		12h45	60M finales	JUM															
		12h50	60M finales	SEM															
		12h55	60M finales	VEM															
																		13h00	MIF concours 1
13h10	150 M	MIF																	
13h20	150 M	MIF																	
13h30	200 M	CAF					13h30	LONGUEUR JUF / SEF	13h30	LONGUEUR CAM									
13h45	200 M	JUF																	
13h50	200 M	SEF																	
14h00	200 M	VEF															14h00	MIF concours 2	
14h05	200 M	CAM																	

14h25	200 M	JUM												
14h35	200 M	SEM												
14h50	200 M	VEM												
15h00	300 M	CAF			15h00	JUF/SEF	15h00	LONGUEUR JUM/SEM/VEM	15h00	LONGUEUR CAF/VEF	15h00	TC F	15h00	CAF/VEF
15h05	300 M	CAM												
15h15	400 M	JUF												
15h20	400 M	SEF												
	400 M	VEF												
15h30	400 M	JUM												
15h35	400 M	SEM												
15h45	400 M	VEM												
15h50	800 M	CAF												
	800 M	JUF												
15h 55	800 M	SEF												
16h00	800 M	VEF											16h00	MIM concours 1
16h05	800 M	CAM												
16h10	800 M	JUM												
16h15	800 M	SEM												
16h20	800 M	VEM												
16h25	1000 M série 1	MIF												
	1000 M série 2	MIF												
16h40	1000 M série 1	MIM												
	1000 M série 2	MIM												
16h55	1500 M	TC F												
													17h00	MIM concours 2

17h05	1500 M	CAM/ SEM												
17h15	1500 M	JUM/ VEM												
17h25	RELAIS 4X 1 TOUR MIXTE	MIF/ MIM												
17h35	RELAIS 6x1 TOUR MIXTE Série 1	CA/JU /SE/V E												
17h45	RELAIS 6x1 TOUR MIXTE Série 2	CA/JU /SE/V E												